COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES LIENS EXISTANTS ENTRE LES REPRÉSENTANTS DE MOUVEMENTS POLITIQUES ET DES ORGANISATIONS ET RÉSEAUX SOUTENANT L'ACTION TERRORISTE OU PROPAGEANT L'IDÉOLOGIE ISLAMISTE

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/cepolisl/l17cepolisl2526016_compte-rendu#_
(rapport complet)

– Audition, à huis clos, de M. **Hugues Bricq, Directeur du renseignement** (DRPP) à la préfecture de police de Paris 2 Mercredi 29 octobre 2025 Séance de 17 heures Compte rendu n° 16 session ordinaire 2025-2026 Présidence de ***M. Xavier Breton***, *Président de la commission* et questions de **Mathieu Bloch** à **M. Hugues Bricq, directeur de la direction du renseignement de la préfecture de police de Paris (DRPP) quelques extraits du rapport.**

M. Hugues Bricq. La DRPP n'a identifié aucun lien entre parti, groupe politique ou élus d'une part, groupes terroristes ou islamisme radical d'autre part. Je vous l'ai dit, la direction ne suit ni les partis ni les personnalités politiques, mais elle suit les objectifs terroristes ou radicalisés qu'elle a identifiés ou qu'on lui a signalés, et n'a constaté aucun lien à ce jour. Depuis le 7 octobre 2023, la menace terroriste s'est rehaussée, avec des projets d'attaques terroristes concernant notamment des cibles juives ou israéliennes. Mais ces développements relèvent plutôt de la DGSI, qui a dû en faire état devant vous.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. (*cancrelat de l'équipe de commission d'enquête*) ***Hier, M. Emmanuel Razavi a évoqué des liens au cours de ces manifestations avec des personnes introduites par les services secrets iraniens, parfois avec l'aide des Russes, voire des services secrets algériens. Avez-vous fait de telles observations ?***

M. Hugues Bricq. Dans les manifestations propalestiniennes, nous n'avons pas constaté de tels liens.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. On observe dans ces manifestations une forte présence d'étudiants des grandes universités, notamment, parisiennes, qui participent beaucoup à ce combat propalestinien. Les auteurs que nous avons reçus font état d'entrisme iranien dans certaines universités françaises. L'avez-vous observé ?

M. Hugues Bricq. Non. Nous avons été très occupés par le suivi des groupuscules ou des syndicats étudiants qui ont organisé des événements propalestiniens, un temps quotidiennement, moins souvent maintenant. Cela étant, j'ai été surpris par leur faible représentativité : de 10 à 100 personnes – et encore, rarement – dans les assemblées générales ou dans les piquets, dans des universités qui comptent plusieurs milliers d'étudiants, parfois plus de 10 000. Il y a là un effet de loupe dû à ce que ces gens sont extrêmement visibles et actifs mais, rapporté à la population étudiante générale, leur nombre est epsilonesque.

M. Matthieu Bloch, rapporteur : *Quel bilan dressez-vous de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République dans les champs qui vous concernent ? Le cadre juridique de la lutte contre l'islamisme, le terrorisme, le séparatisme, la radicalisation vous semble-t-il adapté ? Faut-il modifier la législation pour qualifier juridiquement l'entrisme ou le séparatisme islamiste et mieux les prévenir ?*

(ndlr) : Le « cancrelat **Bloch** » essaie de faire dire au responsable des services de renseignement qu'il faudrait encore mieux adapter et encadrer la prochaine loi « antiterroriste » pour pouvoir encore mieux attaquer en justice les opposants aux dogmes gouvernementaux sur Israël et la Palestine.(***et pas que...?***)

M. Matthieu Bloch, rapporteur :J'aimerais donc comprendre comment s'explique la contradiction qui fait que des journalistes ou des chercheurs affirment l'existence de liens entre la mouvance islamiste et des partis politiques mais que les services de l'État interrogés la réfutent.

M. Hugues Bricq. ... Je vais m'efforcer d'éclaircir mon propos. Je n'ai pas dit qu'il n'y a pas de liens pour ce qui est de la présence dans les manifestations. J'ai indiqué que de nombreuses manifestations avaient eu lieu, parfois déclarées par un seul déclarant, parfois par plusieurs et qui rassemblaient plus de monde, où l'on a effectivement vu des élus ceints de leur écharpe. Mais, je le redis, mon rôle, pas davantage que celui de mes collègues, n'est de documenter la présence d'élus dans des manifestations, fussent-ils ceints de leur écharpe. Ces rassemblements sont publics, les gens sont présents, il y a des témoins, la télévision… Je vous l'ai dit, les déclarants étaient de toute sorte : des organisations syndicales, des partis politiques – et beaucoup de déclarations pro-Gaza ont été faites par LFI mais aussi par le parti socialiste, et de nombreux

collectifs qu'il faut distinguer les uns des autres pour les raisons que je vous ai dites... (*il ajoute que ceux qui rapportent de tels propos* ***(incriminent LFI)*** *ont eux aussi des idées qui leur faont tenir ces propos...*)

<u>ET LES CAFARDS DE CONTINUER :</u>

M. Jérôme Buisson (RN). Des groupuscules d'extrême gauche ou d'autres, que vous surveillez, ont-ils des liens avec les islamistes ?

M. Hugues Bricq. Non, très peu, même si cela doit parfois leur traverser l'esprit. L'ultragauche essaye de manière récurrente d'embarquer les jeunes des quartiers mais cela n'a jamais vraiment fonctionné. L'ultragauche était totalement absente lors des émeutes et des violences urbaines, et on ne la voit pas non plus quand il est question d'islamisme radical.

En revanche, une certaine frange, marginale, groupusculaire sinon individuelle, de l'ultradroite négationniste se rapproche, par antisémitisme pur, de certains islamistes ou référents religieux islamistes qui tiennent des propos antisémites, souvent hors nos frontières. Ce sont des rapprochements « intellectuels », si vous me pardonnez cette malheureuse expression, non des rapprochements visant des actions de terrain ou l'organisation de projets.

<u>CONCLUSION :</u> *J'ai essayé de prendre l'essentiel pour conclure que le parti pris de M Bloch, et d'autres membres de la commission, pour incriminer LFI n'obtient aucun résultat du responsable des renseignements qui maintient qu'il n'a rien remarqué de tel. ...et qui rappelle, avec des réponses très sereines, qu'en démocratie on ne surveille pas* **(encore?)** *spécifiquement les partis politiques...* ***seulement les « extrêmes » ???*** *(ultragauche et ultra droite)* **(**ndlr Daniel**)**

Essayez de lire tout le compte rendu (*en PJ*) de cette commission pour vous faire votre propre idée... *Daniel Coutant*